



N°46 - FÉVRIER 2008

Édito
du Président
Pierre MARINÉ

Bulletin du Comité Régional Olympique et Sportif Provence - Alpes

Paroles ... paroles...

Boileau écrivait "Nous autres satiriques, propres à relever les sottises du temps, nous sommes nés pour être mécontents". Et bien, il y a de quoi l'être... mécontent.

Nous évoquons, il y a un peu moins d'un an, dans cette même rubrique le besoin d'instituer une morale de la parole publique. Ces propos sont toujours d'actualité car force est de constater que, à l'heure où la cigarette est bannie des lieux publics, on se fait de plus en plus enfumer. Ce qui, vous l'avouerez, est un comble !!! En effet, notre Secrétaire d'Etat vient de déclarer dans son discours des vœux à la presse : "on dit que le sport doit représenter 3% du budget de l'Etat. Ce serait l'idéal mais cela ne veut pas dire que l'Etat doit tout financer". Allons donc...

On l'a dit, mais pas vraiment dit, sans le dire, tout en le disant...

Trop d'augmentation... tue l'augmentation.

Nous sommes nombreux à être déçus de voir cette promesse de 3% du budget de l'Etat jetée aux orties. Après tout, nous n'en demandions pas tant car depuis des lustres on nous rabache que l'on va atteindre le seuil fatidique des 1%. Nous en sommes toujours à des années-lumière.

Allez courage, seules les promesses non tenues ont encore un avenir !!! Espérons encore l'impossible mais avouez qu'il y a pour nous, petits dirigeants de base, matière à exprimer notre colère. Les autres... on ne les entend pas trop sur ce sujet.

Il y a trop souvent un gouffre entre les lambris et le parterre.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Un enjeu pour le sport

Aucune commune ne peut ignorer l'importance et la représentativité du phénomène sportif. Il s'agit du secteur associatif le plus important de notre pays avec près de 16 millions de licenciés auxquels il convient d'ajouter les plus de 30 millions de français qui pratiquent une activité sportive sans être licenciés dans un club. Ce n'est pas rien... et devrait, en toute logique, attirer l'attention des candidats aux élections municipales.

Est-ce vraiment le cas ?

Aucune des deux grandes phases de décentralisation n'a jugé opportun de se saisir de la problématique du sport mais, pour autant, comment ne pas considérer une activité qui concerne près de 3/4 de notre population nationale. Comment ne pas considérer une pratique sportive source d'épanouissement individuel, vecteur de valeurs collectives et facteur primordial de santé publique, tout particulièrement pour les problèmes de sédentarité et d'obésité qui touchent prioritairement les catégories sociales défavorisées.

Dans un contexte récurrent d'affaiblissement des moyens de l'Etat, le rôle des collectivités est devenu un paramètre indispensable du financement des activités physiques sportives. Déjà très présentes, avec 8 milliards d'euros consacrés annuellement au sport, les communes fondent leur intervention sur le principe de

la clause générale de compétence. Il appartient donc à chacune d'entre elles de librement définir sa propre politique et les moyens qu'elle entend y consacrer... d'où une disparité énorme des politiques sportives voire même souvent une absence de véritable politique sportive clairement formulée.

Il est possible, malgré tout, de dégager quatre grands domaines d'intervention des communes : la construction, la gestion et la mise à disposition des équipements sportifs, le soutien aux associations sportives, l'aide à la promotion et à l'organisation des manifestations sportives et, enfin, l'animation en partenariat avec l'école et les associations sur le temps péri et extra scolaire.

A la lecture de ces interventions, on comprend mieux l'enjeu pour le sport des élections des 9 et 16 mars prochains.

Il appartient au mouvement sportif local de faire entendre sa voix et d'interpeller les candidats sur les orientations qu'ils souhaitent prendre, en cas d'élection, en matière de politique sportive. Ils devraient aussi avoir à se prononcer sur le sens qu'ils entendent donner à la notion de service public du sport, celui qui a été confié au mouvement sportif, auquel aucune commune n'est obligée juridiquement mais qu'elle ne peut en aucun cas ignorer... politiquement.



SPORT ET NATIONALITÉS Légisport présente son étude

Maitres Serge et Michel Pautot, avocats au barreau de Marseille, ont présenté le 9 Janvier dernier le contenu de leur étude intitulée "Sport et Nationalités : Faut-il protéger l'identité nationale ?". Elle permet de découvrir que le basket est le sport qui détient le plus grand pourcentage de joueurs étrangers en Pro A (54,55%) à l'inverse de la D1 féminine de handball avec seulement 18,87% de joueurs étrangers. La ligue 1 de football, elle, en compte 35,99% dont 5% de brésiliens.

Cette étude fort complète et intéressante de 160 pages est disponible à Legisport, 8 rue d'Arcole, 13006 Marseille.

HAUT NIVEAU Les athlètes publient un guide

La commission des athlètes de haut niveau du CNOF vient de publier un guide intitulé "Vie d'athlètes" où des champions d'hier et d'aujourd'hui témoignent sur tous les aspects et les problématiques d'une vie de sportif de haut niveau.

L'intérêt majeur de ce guide est qu'il vient des athlètes eux-mêmes et qu'il laisse de côté la théorie pour se consacrer sur le vécu. Les thèmes abordés par de nombreux champions traitent de la performance, de la reconversion, des revenus, des médias, du suivi médical...

A consulter sur notre site internet.

PODIUM 2007 94 médailles dans les sports olympiques

Les différentes équipes de France ont obtenu, en 2007, 94 podiums aux championnats du Monde et d'Europe dans les disciplines qui seront aux Jeux d'été de Pékin 2008 et à ceux de Vancouver 2010, soit : 34 en or, 31 en argent et 29 en bronze.

C'est le judo qui se taille la part du lion avec 15 médailles dont 7 titres de champion. Il devance de peu l'escrime qui compte 13 médailles, et un trio composé de la voile, du canoë-kayak et du cyclisme avec 7 médailles chacun.

Rappelons qu'en 2006, ces mêmes équipes de France avaient obtenu 102 médailles dont 30 en or.

Pour plus de renseignements, venez consulter notre site internet : www.crosprovencealpes.com

• Bulletin réalisé et édité par le CROS Provence-Alpes diffusé gratuitement à 1 500 exemplaires aux partenaires du mouvement sportif régional.
• Directeur de la Publication : Pierre Mariné • Comité de Rédaction : A. Manificier - J.D Bonnet - A. Fischer • Infographiste : Valérie Bonifay
• CROS PA : 87 rue Raymond Teisseire - 13009 Marseille - Tél. 04 91 26 28 48 - Fax. 04 91 74 17 84 - E-mail : cros.pa@wanadoo.fr



Interview

4 QUESTIONS A MAURICE MOUHET Président du CDOS Vaucluse

Parlez nous du projet de « maison du sport ». Où en êtes vous ?

C'est un projet qui mériterait de voir le jour dans chaque département. Dans le notre, il prend forme... Après un démarrage plutôt long, tout s'est accéléré et nous en sommes, à ce jour, au début des travaux pour une inauguration prévue en Septembre 2009. Un grand merci au Conseil Général, dynamique et volontaire dans cette affaire et sans lequel rien n'aurait pu se faire. Un petit carton jaune au CNDS dont la subvention inférieure à 10% du budget est bien trop faible pour nous permettre d'avoir un impact sérieux dans la future gestion. Ce sera un bel outil de travail au service du mouvement sportif et de tous les pratiquants.

Comment se présente la campagne CNDS 2008 dans votre département ?

D'une manière générale, elle se présente bien dans le Vaucluse grâce à une Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports très à l'écoute du mouvement sportif. Il n'y a aucune raison pour que cela ne se passe pas dans les meilleures conditions. A contrario, l'accompagnement éducatif du PNDS nous inquiète. Il ampute largement le budget global et va nous demander un travail considérable pour un résultat plus qu'hypothétique.

Quels sont vos objectifs prioritaires pour cette année 2008 ?

Outre la bonne marche du Programme Régional de Formation qui me tient particulièrement à coeur, l'objectif prioritaire sera de mettre le féminin à sa place, toute sa place, dans le sport départemental. Nous allons organiser une semaine du sport féminin sur le territoire et favoriser la prise de responsabilité des femmes. Je ne désespère pas, et je milite pour qu'une femme me succède à la présidence du CDOS. Il y en a bien trop peu à la tête des CROS et des CDOS de notre pays.

Quelques mots sur la collaboration de votre CDOS avec le CROS Provence Alpes.

Les relations sont excellentes et je m'en félicite. Mais elles ne reposent que sur la volonté et la qualité des hommes en place et les excellentes relations qu'ils entretiennent. Dans l'avenir notre système gagnerait à être réformé, à être sans doute plus hiérarchisé et à lisser les particularismes régionaux afin de s'assurer d'une cohésion qui soit durable.

LES GRANDS PRIX DU SPORT DE LA RÉGION PACA 2008

Une nouvelle réussite



Aix Provence Natation

Ce fût, encore une fois, une formidable soirée de gala. Plus de 1 000 personnes étaient présentes au Dôme de Marseille pour le dîner officiel de remise des prix qui était placé, cette année, sous le parrainage de Virginie Dedieu et de Brahim Asloum. Spectacles, animations sportives, numéros de cabaret ont agrémenté cette soirée où le mouvement sportif a été mis à l'honneur dans sa totalité : haut niveau, dirigeants, entraîneurs, arbitres...

Une bien belle fête pour cette troisième édition des Grands Prix dont voici le palmarès :

Cercle des Nageurs de Marseille
Equipe du relais 4x100mMaéva Musso
Taekwondo

♦ Prix féminin du Conseil Régional
Sabrina **Jonnier**
VTT descente, VS Hyérois

♦ Prix masculin du Conseil Régional
Alain **Bernard**
Natation, CN Antibes

♦ Prix du meilleur espoir féminin
Maéva **Musso**
Taekwondo, Aix UC

♦ Prix du meilleur espoir masculin
Angy **Savin**
Pétanque, EB Montoux

♦ Prix de la meilleure équipe féminine
Aix en Provence Natation

♦ Prix de la meilleure équipe masculine
Vélo Club Marseille la Pomme

♦ Prix de l'esprit sportif
Claude **Mandonnaud**
Pôle espoir Natation Marseille

♦ Prix du dirigeant sportif
Albert **Tobelem**
Canoe kayak, Marseille MCK

♦ Prix de l'éducateur sportif
Nasserdhim **Ait Ibrahim**
Karaté, La Seyne

♦ Prix de l'arbitrage
Evelyne **Gaymard**
Nice Equitation

♦ Prix du jeune arbitre
Jean-Patrick **Reydellet**
Tennis Club de Marseille

♦ Prix de la reconversion
Sylvie **Drago**
Haltérophilie, Chambre de Commerce

♦ Prix coup de coeur du jury
Cercle des Nageurs de Marseille
(Gillot, Mallet, Caffet, Bousquet) Record du Monde relais 4x100m

♦ Prix spécial du jury
André **Amiel**, Président de la Fédération Française de Handball

QUELQUES CHIFFRES

- **668 millions d'euros** : le montant des droits télé de la L1
- **268 millions d'euros** : le montant du CNDS national
- **208 millions d'euros** : le montant du programme sport du budget de l'Etat
- **8,970 millions d'euros** : le montant de la part territoriale PACA du CNDS

Provence-Alpes-Côte d'Azur, notre région



FORMATION

La culture d'entreprise sportive

Vous vous sentez nouveau en tant que dirigeant ou salarié dans le milieu associatif sportif. Vous souhaitez mieux connaître et comprendre le milieu dans lequel vous êtes engagés. Vous avez envie d'être plus performant dans vos missions quotidiennes au sein de votre association.

Pour cela le CROS Provence Alpes vous propose une formation afin de donner aux participants les repères indispensables pour répondre aux questions liées à la spécificité et au management associatif.

Elle s'intitule :

"La culture d'entreprise sportive"

et se déroulera les

Judi 28 Février 2008

(pour les salariés) et

Vendredi 29 Février 2008

(pour les dirigeants)

au **CREPS d'Aix en Provence**

de 9h à 17h

Elle sera animée par

Alain Fischer

Président de la Ligue de Provence de Tennis et Vice-Président de la FFT,

Jean Paul Gaugey

Ancien Directeur du CREPS PACA

et de la formation à l'INSEP,

Alain ManificierDirecteur du Stade de France - Mondial 98
Directeur du Mondial 2001 de Handball.

Inscription : J. D. Bonnet 04.91.26.28.52

E-Mail : jdcros.pa@wanadoo.fr

Agenda

27 Février :

Assemblée générale du CDOS 04 à Champstercier

28 Février :

Assemblée générale du CDOS 13 à Salon de Provence

25 Mars :

Assemblée générale du CROS au CREPS d'Aix en Provence

28 Mars :

Date limite de dépôt des dossiers CNDS

29 Mars :

Assemblée Générale du CDOS 84 à Séguret